



Rapport d'activité

-

Année 2018

Siège social	Local associatif	Déménagement solidaire
4, lot. La Pléiade 506, Rte du Grézac 34700 - Lodève Courriel secrétariat : coordination@shantidas.fr	11, Grand'Rue 34700 - Lodève Tél. : 09 84 35 85 58 Courriel : entraide.sociale@shantidas.fr Permanences : Mardi : 13h30 – 17h30 Mercredi : 15h00 – 17h30 Jeudi : 14h – 17h00 Vendredi : 15h00 – 17h30	Tél. : 06 77 71 25 58 Courriel : demenagement.solidaire@shantidas.fr Permanences téléphoniques : Lundi : 10h00 – 17h00 Mardi : 10h00 – 17h00 Jeudi : 10h00 – 17h00

Sommaire :

1. Rappel des valeurs de l'association et de l'objet social	1
2. Introduction.....	1
3. Les adhérents.....	2
4. Le bénévolat.....	2
5. Les partenaires et financeurs en 2018.....	3
6. Les partenaires associatifs et institutionnels	3
7. Le projet et les actions	3
8. Les actions à développer	5
9. Remerciements	6
Annexes.....	7
1. Entraide sociale : les permanences physiques et téléphoniques	7
2. L'atelier informatique : répartitions statistiques	9
3. Le service de déménagement solidaire : répartitions statistiques	10
4. Le service de déménagement solidaire : impact et utilité sociale.....	12
Le Projet 2019 – 2021 : organigramme des activités.....	13

Rapport d'activité 2018

1. Rappel des valeurs de l'association et de l'objet social :

L'association Shantidas, association d'entraide, reconnue d'utilité sociale, est une association loi 1901 sans but lucratif. Acteur local de l'économie sociale et solidaire en Lodévois-Larzac, l'association Shantidas, créée en 2011, a vu son projet associatif évoluer vers une mission d'entraide et d'accompagnement social et solidaire.

L'association met en œuvre des réponses rapides aux besoins formulés par tous publics en difficulté. Elle a développé une action de déménagement solidaire dans le cadre plus vaste du projet Mobilité-Ville à **Lodève**.

Un espace de vie et de rencontre, situé au 11 Gd Rue à Lodève, au cœur du centre-ville, permet de recevoir les personnes à la recherche d'une écoute, d'une réponse à leurs difficultés, bien souvent à leur détresse. L'association Shantidas, c'est aussi une équipe de bénévoles et de salariés, qui a su au cours des années créer un réseau local d'entraide, et tisser des liens de proximité aussi bien avec ses adhérents qu'avec les différents acteurs *économiques et institutionnels présents en Lodévois-Larzac*.

A l'heure où la mobilité est devenue un enjeu social majeur au sein des territoires, l'association Shantidas, créée en 2011, poursuit et développe à Lodève une action de déménagement solidaire, destiné en priorité à des publics en situation de précarité sociale. Dans cette perspective, le déménagement solidaire participe pleinement aux actions sociales qui soutiennent l'accès à la mobilité dans les territoires ruraux.

L'association SHANTIDAS a pour objet :

- L'entraide et la médiation sociale : aider, assister, et accompagner, sans discrimination, toute personne en situation de précarité, sociale, psychologique, et/ou financière, du fait des circonstances diverses de la vie, quelles soient professionnelles, familiales, ou quelles soient liées à la santé, à l'environnement et à l'isolement social.
- L'aide à la mobilité : accompagner et soutenir les personnes bénéficiaires des minima sociaux dans la mobilité afin de contribuer à un mieux-être matériel, social, familial, professionnel et psychologique notamment.

L'association œuvre au service du développement social et territorial (QPV, ZRR) à travers des engagements solidaires.

L'association Shantidas œuvre dans un cadre éthique et culturel entièrement laïc, sans discrimination d'opinions, de cultures ou de confessions religieuses.

2. Introduction :

L'association poursuit ses actions sociales et solidaires en 2019 : l'aide à la mobilité à travers son service de déménagement solidaire, l'accès aux droits à travers ses permanences sociales, et la réduction de la fracture numérique à travers son atelier informatique.

En 2018, l'association a continué de développer son action Mobilité et Déménagement Solidaire auprès des publics en situation de précarité sociale, en particulier à Lodève et dans son quartier prioritaire de la ville, mais aussi dans le Lodévois, en Pays Cœur d'Hérault et dans les Cantons de l'Orb.

L'atelier informatique a connu également un net succès auprès des publics bien souvent éloignés de la société de l'information. Notons que cet atelier est entièrement animé par une équipe bénévole.

Notre équipe bénévole des permanences sociales, ouvertes 3 après-midi par semaine, accueille depuis plusieurs années des personnes recherchant une écoute, et les oriente vers les différents services de proximité.

L'association a obtenu un agrément pour l'engagement de service civique et prévoit de créer un contrat de service civique de 8 mois en 2019. Nous avons également déposé un dossier de demande de conventionnement adulte-relais auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

3. Les adhérents :

- Nombre d'adhérents en 2018 : 113
- Nombre d'adhérents en 2017 : 121

Répartition géographique :

- Habitant à Lodève : 90 %
- Habitant hors Lodève : 10 %

Situation socioprofessionnelle :

- Bénéficiaires des minima sociaux : 60 %
- Allocataires ARE Pole Emploi : 10 %
- Salariés : 15 %
- Travailleurs non salariés : 5 %
- Retraités : 10 %

4. Le bénévolat :

- Les besoins en bénévolat et le rôle des bénévoles :
 - Assurer les permanences d'entraide sociale : accueillir, renseigner, orienter ;
 - Développer le lien avec les autres associations ;
 - Favoriser le lien au sein des adhérents ;
 - Participer, coordonner les ateliers Découverte et Sensibilisation (nature, créativité) pour les familles du centre-ville : de mai à décembre, l'association propose un atelier Découverte gratuit pour les familles, animé par le CPIE des Causses Méridionaux, un mercredi après-midi par mois.
 - Appuyer l'atelier informatique ;
 - Développer de nouveaux ateliers ;
 - Préparer et organiser des manifestations et des événements ;
 - Assurer certains supports techniques : informatique, bureautique, gestion administrative, comptabilité, communication, design, site web, gestion des bases de données.
- Nombre de bénévoles : 10 en 2018 ; il en faudrait au minimum 12 en 2019.
- Les motivations des bénévoles :
 - apporter une aide et des solutions aux problématiques de publics souvent isolés qui accumulent de nombreuses difficultés et handicaps ;
 - favoriser l'inclusion sociale ;
 - animer un lieu d'échange, de partage et de mise en lien ;
 - se sentir utile et reconnu socialement au travers d'actions qui font sens ;
 - faire partie d'un réseau d'entraide.
- Nombre d'heures de bénévolat estimées : 1900 heures en 2018 (1 400 heures en 2017).

5. Les partenaires et financeurs en 2018 :

Souscripteurs	Action	Montant	Part en %
ASP	Contrat aidé CAE	7 170	44 %
C.G.E.T	Mobilité – Déménagement Solidaire	6 750	41 %
Commune – action Mobilité Ville	Mobilité – Déménagement Solidaire	1 500	9 %
Commune – vie associative	Fonctionnement associatif	1 000	6 %

6. Les partenaires associatifs et institutionnels :

- La mairie de Lodève
- L'Antenne Médico-sociale (Conseil Départemental)
- Le DLA 34
- Le Pôle Emploi
- Cap Emploi
- CPIE des Causses Méridionaux
- Association APIJE
- Association Passerelle
- Association Trait d'Union
- Association SAVS - Lodève
- Association La Distillerie
- Association Le Secours Populaire Français
- Association La Recyclerie du Lodévois
- Association Paysarbres
- Les Compagnons Bâtisseurs
- Emmaüs Lodève

7. Le projet et les actions :

Pour répondre aux objectifs du projet associatif et du Contrat de Ville, l'Association SHANTIDAS a défini 3 axes d'action. Ces actions sont destinées aux publics du quartier prioritaire de la ville de Lodève, et de ses environs, et peuvent concerner partiellement les publics du quartier prioritaire de la ville de Bédarieux, des cantons de l'Orb, et du Pays Cœur d'Hérault, notamment dans le champ de l'action d'aide à la mobilité.

L'aide à la mobilité :

L'action d'aide à la mobilité s'inscrit dans le cadre de la résolution des problématiques de mobilité et/ou de relogement, lorsque les publics rencontrent des difficultés pour organiser ou financer un déménagement. C'est une action sociale et solidaire qui permet de proposer aux publics un déménagement à faible coût adapté à leur niveau de ressources. C'est également une action de médiation qui vise à résoudre une situation de logement insalubre ou inadapté, un conflit de voisinage, parfois une situation de harcèlement, une situation d'isolement loin du centre-ville, une situation familiale tendue accentuée par un logement trop petit ou un loyer trop élevé, ou une perte d'emploi nécessitant un changement de ville ou de département.

En 2018, 73 % des bénéficiaires du service de déménagement solidaire résident ou ont résidé dans le quartier prioritaire de la ville. L'action d'aide à la mobilité peut viser également d'autres quartiers prioritaires comme le centre-ville de Bédarieux, dans la mesure où l'objectif du projet associatif est d'étendre le périmètre de l'action au Pays Cœur d'Hérault et au Cantons de l'Orb.

Les salariés déménageurs sont mis à disposition par l'APIJE, association intermédiaire située à Clermont l'Hérault, et encadrés par un chef d'équipe en statut auto-entrepreneur. La fonction de médiation est d'accueillir les publics, de formaliser leurs besoins, de trouver la solution et les services ressources les plus appropriés, et de mettre en œuvre une solution lorsque celle-ci nécessite un relogement ou un déménagement.

L'accès aux droits :

L'association SHANTIDAS tient des permanences d'accueil chaque semaine, les mardi, mercredi et vendredi, de 15 h à 17 h 30 dans son local associatif au 11, Grand-Rue à Lodève, et occasionnellement les samedi matins. C'est un espace de vie qui est devenu un lieu d'écoute et de partage :

- Pour offrir une écoute, mais aussi pour permettre d'orienter et de mettre en relation des personnes rencontrant des difficultés diverses : difficultés administratives, personnes victimes de violences conjugales, problématiques de logement, etc.
- Pour recréer des liens de proximité entre les habitants des quartiers, entre générations et cultures,
- Qui permet de rompre l'isolement social, la solitude et les incompréhensions.

L'objectif de la mission de médiation sociale est d'intervenir dans ce cadre sur les problématiques les plus fréquemment rencontrées :

a) Logement et habitat :

- Auprès des locataires :
 - Signalement de logements indignes ou insalubres,
 - Aide au relogement, en lien avec Urbanis et Territoire 34,
 - Aides financières diverses au déménagement,
 - Conflits de voisinage : orienter la médiation vers le conciliateur de justice si nécessaire,
 - Contentieux pour loyers impayés : médiation avec le bailleur pour trouver un échéancier amiable de paiement des loyers.
- Auprès des propriétaires occupants :
 - Cas des propriétaires occupants surendettés, bénéficiaires de minima sociaux dont l'habitation principale est à rénover : médiation auprès du réseau des Compagnons Bâisseurs.

b) Surendettement :

Médiation auprès de la commission de surendettement des particuliers en aidant à la constitution du dossier de surendettement.

c) Bénéficiaires des minima sociaux :

Médiation auprès des organismes sociaux pour aider à la constitution des dossiers d'ouverture ou de renouvellement de droit.

d) Violences conjugales :

Orientation vers le réseau des violences conjugales et intrafamiliales et la Maison de la Justice et du Droit.

La réduction de la fracture numérique :

L'objet de cette action est de permettre l'inclusion des publics qui sont ou se sentent exclus de la société de l'information. Elle s'organise en 3 modules :

a) Former, sensibiliser :

Ce module vise à transmettre des notions informatiques de base, telles que: la prise en main de Linux ou Windows, l'installation et la prise en main de logiciels libres, l'utilisation de protection anti-virus, l'utilisation d'une adresse courriel, la navigation internet, la bonne utilisation des réseaux sociaux, des sites de vente en ligne et paiement en ligne, imprimer et scanner un

document, l'utilisation des formats de fichiers les plus courants, l'entretien et les vérifications de base.

b) Conseiller :

Sur l'achat d'un ordinateur, neuf ou d'occasion, sur l'achat d'une imprimante, sur le choix de logiciels libres.

Ces 2 modules sont pris en charge par l'équipe des bénévoles, avec l'appui en prévision d'un volontaire en service civique.

c) Aider, accompagner :

La fonction de médiation sociale consiste avant tout à aider et à accompagner les publics pour effectuer des démarches ou des formalités administratives en ligne. L'objectif de cette action est de permettre à des publics peu familiarisés avec l'outil informatique, et n'ayant pas d'accès à internet, une adaptation progressive aux dispositifs de saisie numérique mis en place par les différents organismes publics.

8. Les actions à développer :

a) Professionaliser l'action sociale existante :

Les actions sociales sont menées par une équipe de bénévoles. En complément des actions bénévoles, il est nécessaire d'étendre l'action existante à une action de médiation et de mise en lien, dans un cadre professionnel. Ce cadre de travail permettra de mener des actions de manière plus structurée et plus ciblée. Effectivement, en lien avec l'action d'aide à la mobilité, l'association souhaite focaliser davantage son action sociale sur les problématiques de logement, qui restent récurrentes dans le Lodévois, et de manière plus générale dans les quartiers prioritaires (Lodève, Bédarieux). Une autre thématique à développer est celle des ménages surendettés, sur laquelle l'association peut intervenir en prévention en apportant une aide et un accompagnement pour permettre aux personnes de ne pas sombrer dans le surendettement et la précarité financière.

b) Développer un réseau autour des actions existantes :

Les bénévoles ont rarement le temps et la disponibilité pour développer un réseau de partenaires et d'intervenants autour des actions sociales de l'association. Le rôle du médiateur sera de participer à une dynamique d'action et de projets avec le réseau des acteurs locaux : la Ville de Lodève, la Communauté de Communes, l'Antenne médico-sociale, le CIAS, la Maison de la Justice et du Droit, le réseau Violences Conjugales et Intrafamiliales, l'association Traits d'Union, le Secours Populaire, Les Compagnons Bâisseurs, SAVS Lodève, La Recyclerie de Lodève, la Distillerie, Potentiel Jeunes, le DLA Hérault. Il aura aussi pour rôle de participer à la dynamique d'un réseau local et départemental des adultes-relais en fonction. Cette dynamique de réseau sera un support de premier ordre pour déployer les actions du projet de médiation sociale.

c) Etendre et développer les actions sociales et de médiation sur le terrain :

De nombreuses situations nécessitent d'être présent sur le terrain, au domicile des personnes, pour mettre en place une aide ponctuelle (transport de meubles ou enlèvement en déchetterie, nettoyage, etc), une mise en lien avec des services spécialisés compétents ou une médiation avec des services publics locaux. Ces actions sont rarement assurés par les bénévoles et nécessitent une intervention dans un cadre professionnel.

d) Coordonner des missions complémentaires réalisées dans le cadre du volontariat en service civique :

Dans le cadre de l'accueil d'un ou d'une volontaire en service civique, l'adulte relais pourra assurer les fonctions de tutorat et permettre la réalisation d'actions sociales complémentaires au projet, notamment contribuer à créer une dynamique auprès des jeunes du quartier prioritaire.

e) Dans le champ de la mobilité, étendre l'action de déménagement solidaire à une action de transport local de passagers dit "transport social" :

Dans les besoins constatés par l'association au cours des années, le besoin d'un moyen de transport de passagers sur de courtes distances est bien réel. Les transports en commun ne sont pas toujours adaptés pour les personnes âgées ou souffrant de handicap (bénéficiaires de l'AAH). L'association a mené depuis plusieurs années une réflexion sur un projet de "taxi social" plus adapté à ces publics rencontrant de gros problèmes de mobilité. Le rôle du médiateur social pourrait consister à faire émerger de manière précise les besoins de ces publics, d'en informer les responsables et élus locaux, pour initier une action d'aide à la mobilité faisant converger les besoins des publics et les moyens techniques et financiers mobilisables.

f) Initier une action de sensibilisation auprès des jeunes du quartier prioritaire sur des thématiques métiers, et sur les contours du volontariat en service civique :

Avec le concours de Potentiel Jeunes à Lodève, et l'expérience acquise au cours des sessions de son programme découverte métiers, une action de médiation sociale peut permettre d'étendre ces actions de sensibilisation et de découverte aux jeunes du quartier prioritaire, sur des thématiques métiers et des thématiques sociales. Les thématiques sociales peuvent être orientées sur les modalités de l'engagement au service civique.

9. Remerciements :

Le Président et les autres membres du bureau remercient chaleureusement toutes celles et ceux qui ont offert leur contribution et continuent de porter le projet de l'association : les bénévoles, les adhérent(e)s, les salariés.

Le Président et les autres membres du bureau remercient la ville de Lodève, le service Politique de la Ville, la Sous-préfecture et le C.G.E.T pour leur soutien financier accordé en 2018, qui a permis à l'association de rétablir une situation financière difficile et qui autorise aujourd'hui une perspective de développement dans le champ de la cohésion sociale et de la politique de la ville.

Le Président et les autres membres du bureau remercient également les partenaires associatifs de la ville de Lodève, avec lesquels il a été possible de collaborer de manière fructueuse pour dynamiser les projets en cours, notamment le projet associatif actuel axé sur l'aide à la mobilité et l'entraide sociale.

Fait à Lodève,
Le 15/01/2018

Le Président, Pierre PUJOL

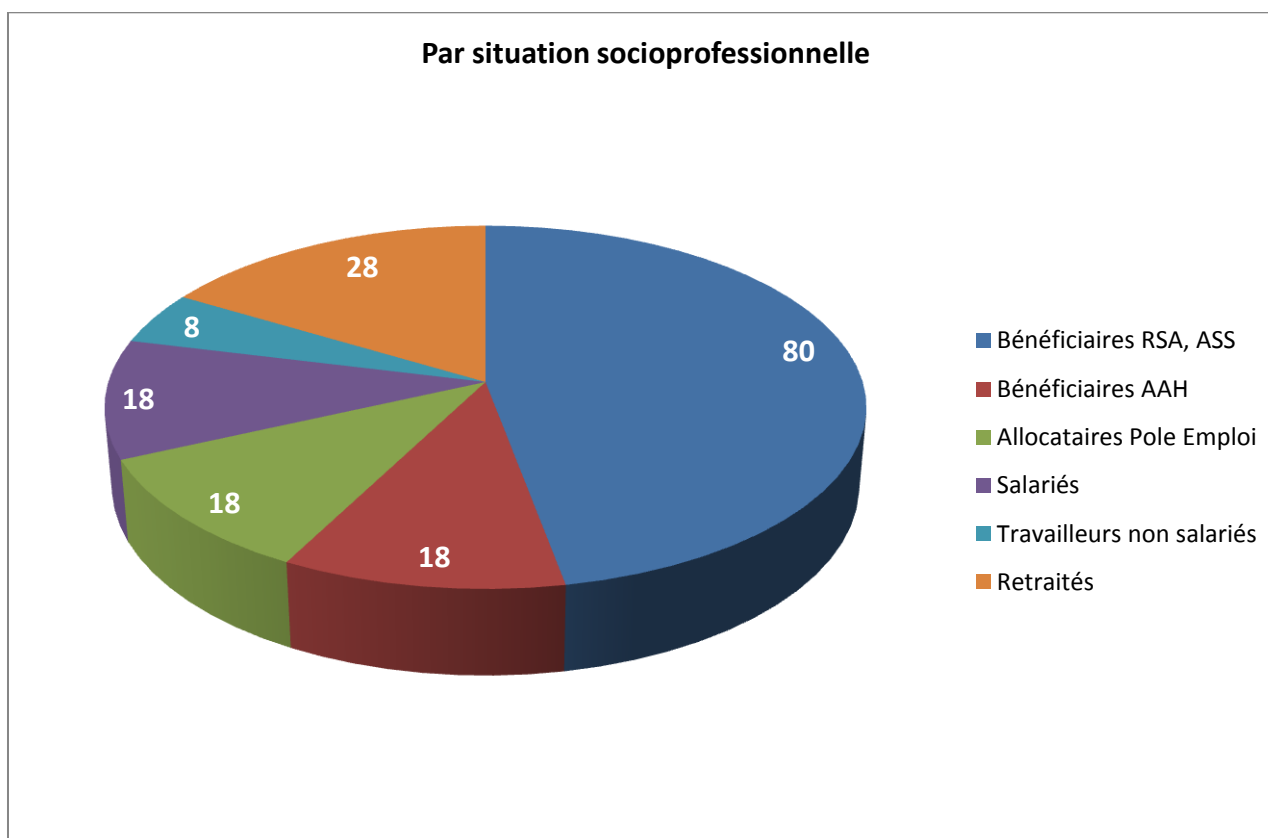
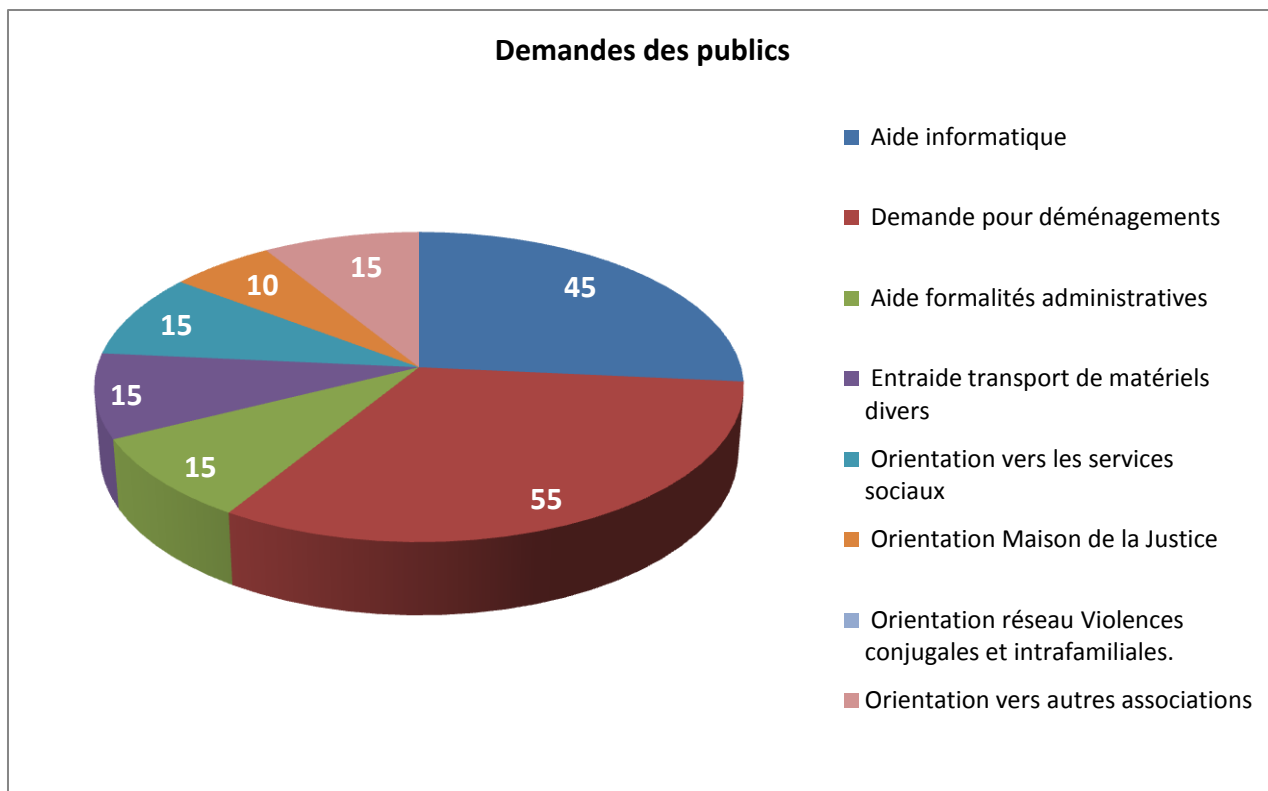


Annexe

1. Entraide sociale : les permanences sociales.

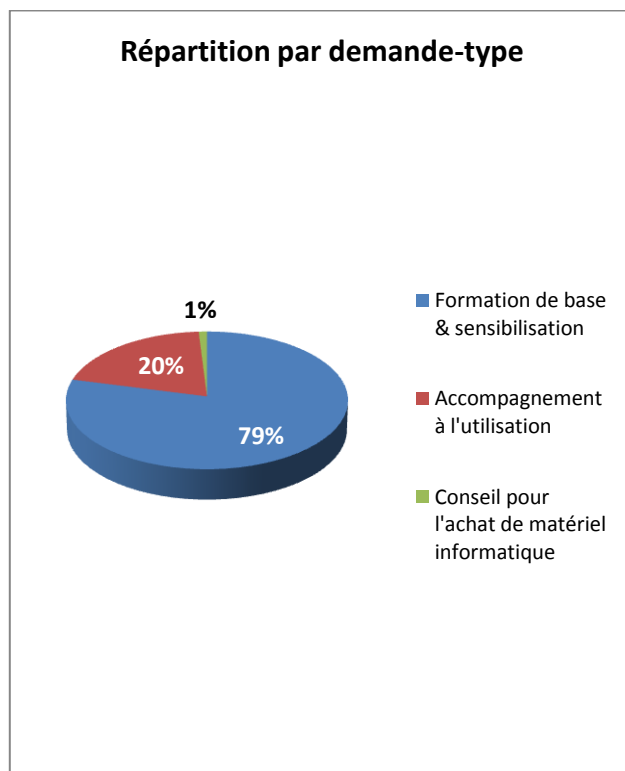
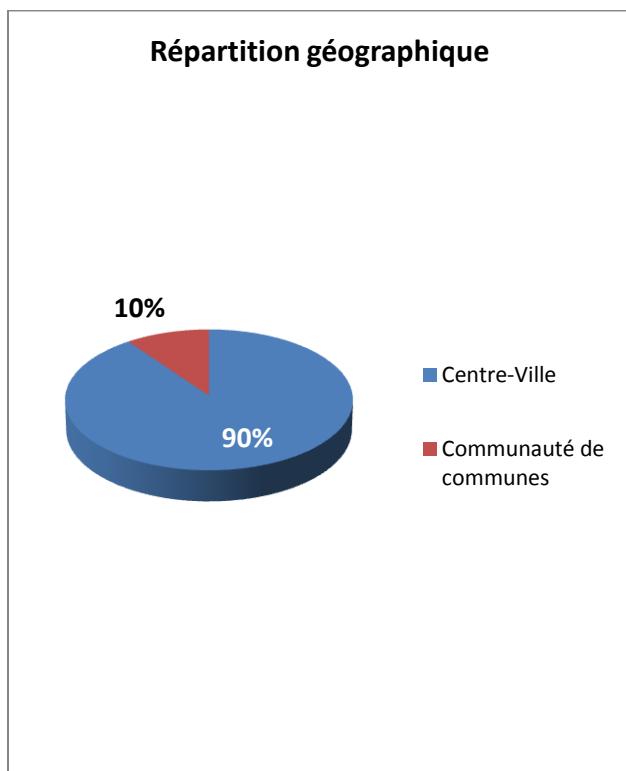
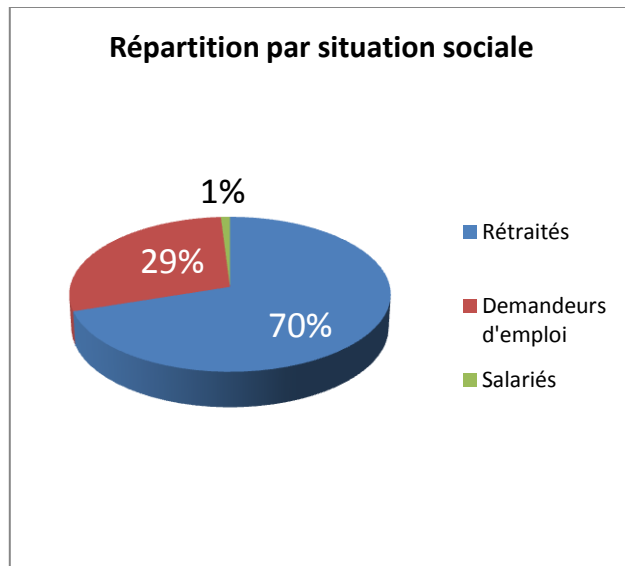
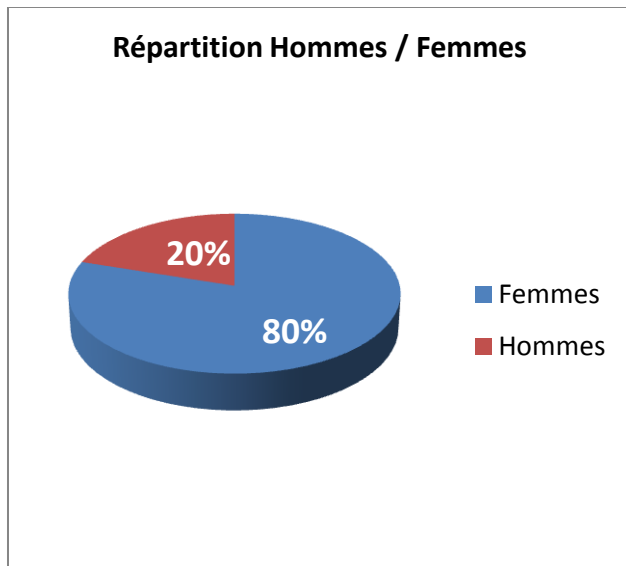
Répartitions statistiques :

Nombre de permanences	160
Public reçu : nombre	170
Nombre de bénévoles	5
Nombre de salarié	1
ETP salarié	0,30
Demandes des publics :	
<i>Aide informatique</i>	45
<i>Demande pour déménagements</i>	55
<i>Aide formalités administratives</i>	15
<i>Entraide transport de matériels divers</i>	15
<i>Orientation vers les services sociaux</i>	15
<i>Orientation Maison de la Justice</i>	10
<i>Orientation réseau Violences conjugales et intrafamiliales.</i>	0
<i>Orientation vers autres associations</i>	15
<i>Aides diverses et multiples (accumulation de grosses difficultés)</i>	0
Situation socioprofessionnelle des publics :	
<i>Bénéficiaires RSA, ASS</i>	80
<i>Bénéficiaires AAH</i>	18
<i>Allocataires Pole Emploi</i>	18
<i>Salariés</i>	18
<i>Travailleurs non salariés</i>	8
<i>Retraités</i>	28

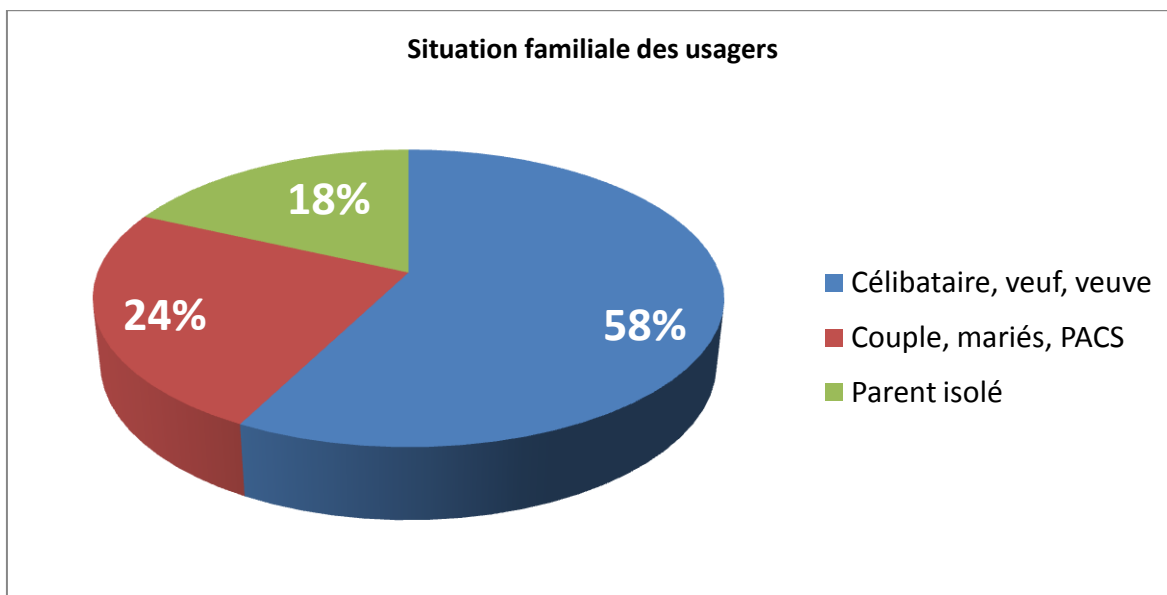
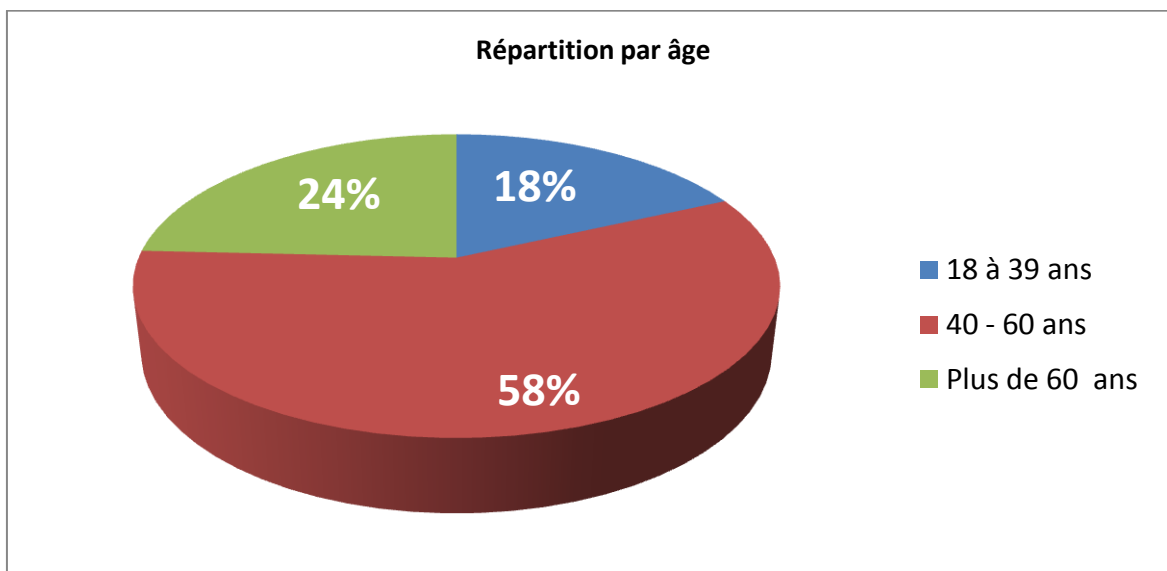
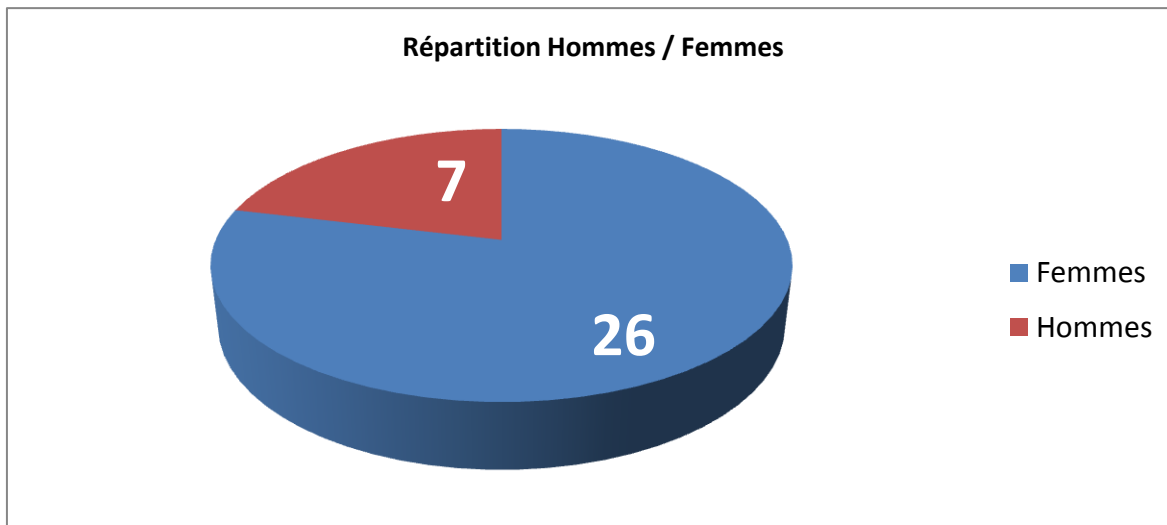


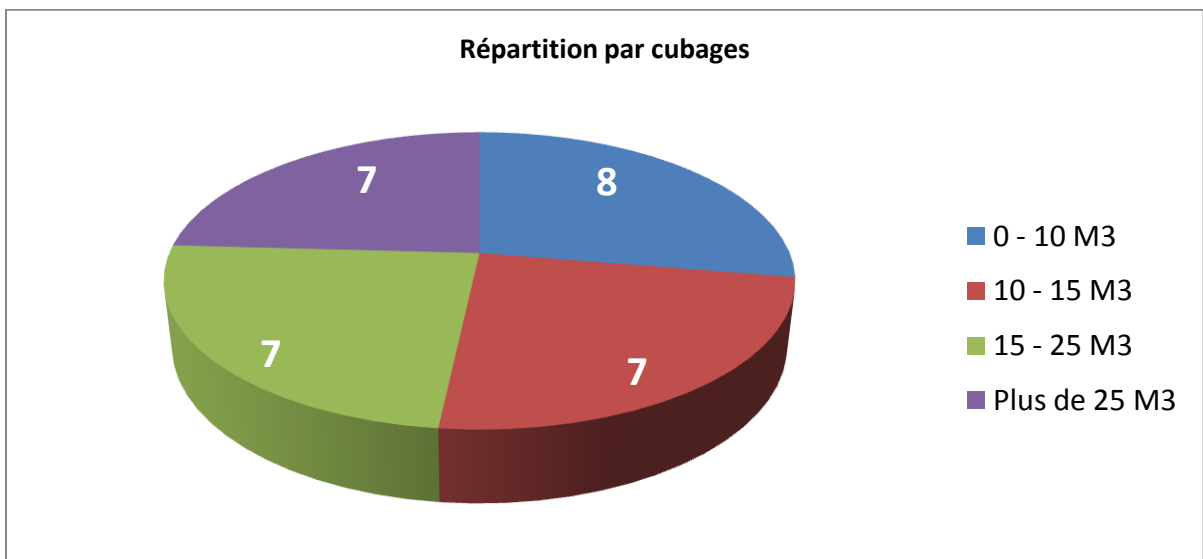
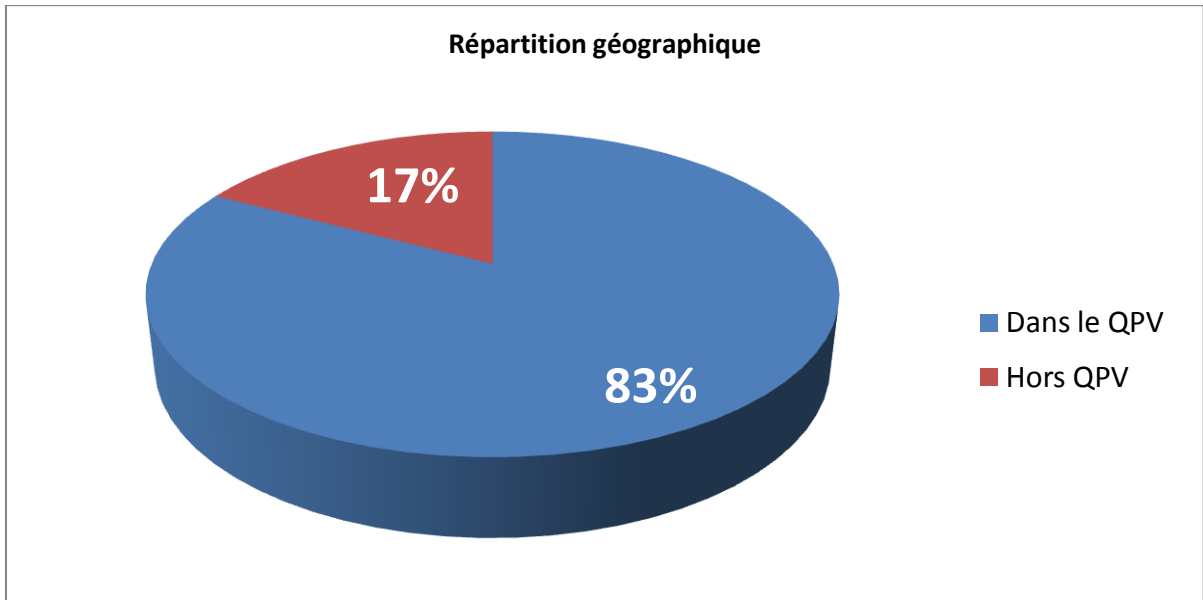
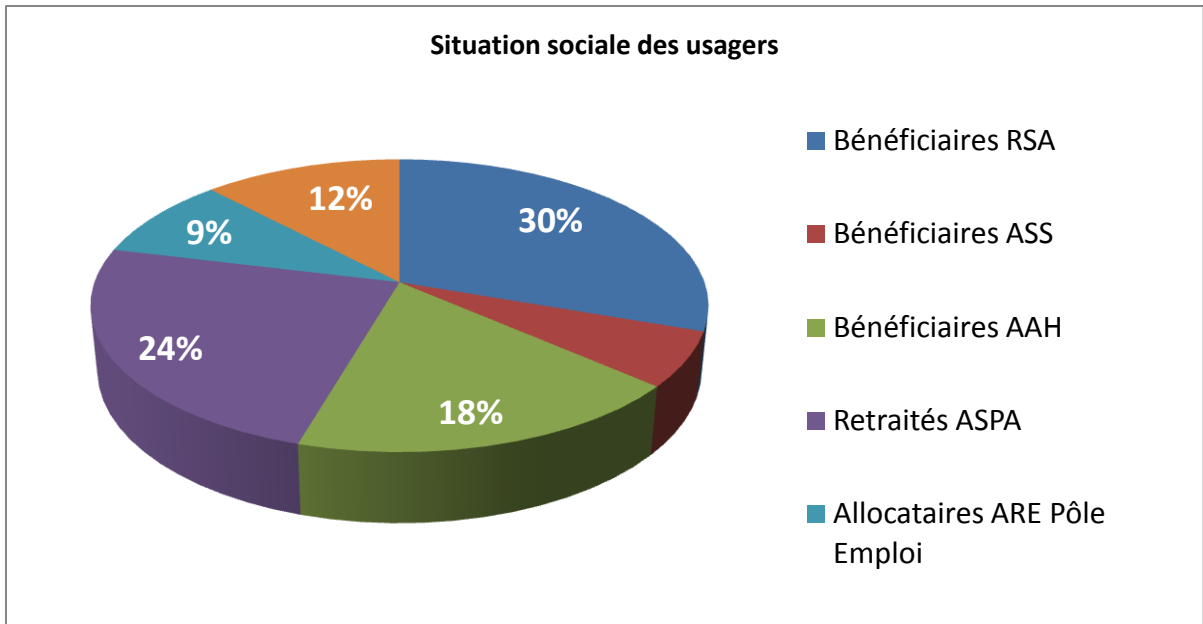
2. L'atelier informatique : répartitions statistiques.

En 2018, 150 séances ont eu lieu au local de l'association au cours de la permanence hebdomadaire (jeudi après-midi) ou sur rendez-vous. On compte aujourd'hui une quarantaine d'utilisateurs qui reviennent régulièrement.



3. Le service de déménagement solidaire : répartitions statistiques.





4. Le service de déménagement solidaire : impact et utilité sociale.

- a. Amélioration des conditions de vie : logements plus adaptés, plus confortables, plus grands.
- b. Relogement de personnes ou de familles habitant des immeubles insalubres.
- c. Moins d'isolement et plus de proximité avec le centre-ville (écoles, commerces, services).
- d. Rapprochement et cohésion familiale dans certains cas.
- e. Des situations de conflit avec le voisinage résolues.
- f. Des publics qui peuvent se remobiliser vers l'emploi.
- g. Des déménagements qui peuvent être mis en place plus rapidement, dix à quinze jours après la demande, alors qu'il faut plusieurs semaines en faisant appel aux proches et amis, pas toujours disponibles.
- h. Des salariés en contrat CDD Insertion, mis à disposition par l'APIJE Clermont l'Hérault, qui développent des compétences et un projet professionnel, et le sentiment d'être reconnus pour l'aide qu'ils apportent aux usagers.



PROJET ASSOCIATIF 2019 — 2021

Organigramme des actions et des missions

Association SHANTIDAS
Entraide

